

Fédérations Syndicales des Cheminots

CGT – UNSA – SUD-Rail – CFTD

Paris, le 30 Août 2010

Monsieur François NOGUE
Directeur des Ressources Humaines SNCF
34, Rue du Commandant Mouchotte
75699 PARIS Cedex 14

Objet : Préavis national de grève.

Monsieur le Directeur,

L'été et les campagnes de diversions médiatiques organisées par le gouvernement n'y changent rien.

L'avenir des retraites demeure le sujet sensible sur lequel salariés et syndicats n'entendent pas lâcher.

Le gouvernement qui a choisi la période estivale pour tenter de passer sa réforme néfaste des retraites, dont la mise en œuvre serait lourde de conséquences pour les générations d'actifs et de retraités actuelles et à venir, impose une procédure d'urgence au parlement pour contourner le mécontentement que suscite sa réforme et les exigences exprimées par les différentes mobilisations.

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales ont fait connaître leur opposition à une réforme des retraites porteuse de régressions sociales en rupture avec les valeurs de solidarité.

Malgré les efforts de communication déployés par la Direction SNCF et le Gouvernement, les cheminots, en participant massivement avec les autres salariés aux différentes journées d'actions interprofessionnelles, dont celle du 24 juin 2010 (46% de grévistes), ont montré qu'il ont bien compris que l'avenir de leur régime spécial dépendra du contenu de la réforme en cours et qu'ils doivent poursuivre leur mobilisation pour gagner une autre réforme des retraites.

Si dans l'état actuel des choses, la SNCF n'est pas l'unique interlocuteur sur cette question, il y a des domaines revendicatifs pour lesquels vous avez toute la compétence à ouvrir d'urgence des négociations avec les fédérations syndicales.

La politique de l'entreprise sur le Fret menée par la Direction de la SNCF, est de plus en plus contestée en interne comme en externe.

En effet, un grand nombre de cheminots, de chargeurs, d'élus, d'ONG environnementales, de citoyens, exigent d'autres choix afin de développer le Fret SNCF pour améliorer la sécurité des transports, l'aménagement du territoire, avec le souci de respecter l'environnement et de répondre aux besoins de transport du plus grand nombre.

Dans ce cadre, nos Fédérations revendiquent une remise à plat des projets portés par la Direction de Fret SNCF et l'ouverture sans délai des négociations sur la base des propositions alternatives portées par les organisations syndicales permettant de développer Fret SNCF.

La mobilisation massive des cheminots a aussi comme contenu l'emploi et le pouvoir d'achat.

Nous ne pouvons parler développement du service ferroviaire, qualité de la production, sécurité des circulations et des personnes ou amélioration des conditions de travail sans y associer les moyens indispensables, notamment la question de l'emploi à statut que la Direction doit mettre à la table des négociations.

Comme une large majorité de français, les cheminots sont impactés par des écarts importants entre l'augmentation des salaires et les dérives tarifaires sur les produits de première nécessité. En ce sens, nous demandons une rencontre salariale dès septembre 2010.

Enfin, sur la situation des ex-apprentis ou élèves de la SNCF, la Direction dans le cadre de ses compétences doit octroyer les mesures de majorations salariales négociées en 2007.

C'est l'objet de la demande de concertation immédiate déposée le 20 août 2010 par les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT. Force est de constater que sur l'ensemble de ces sujets, la direction de la SNCF n'a pas pris la mesure des exigences posées et n'apporte aucune réponse aux revendications exprimées.

Aussi conformément à l'article L2512-2 du Code du Travail, les Fédérations Syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT vous déposent un préavis de grève couvrant la période du lundi 06 septembre 2010 à 19h00 au mercredi 08 septembre 2010 à 8h00.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel de la SNCF et ceux éventuellement appelés à les remplacer.

Ce préavis est motivé par les exigences suivantes :

► **Retraite :**

- Maintien de l'âge de départ à 55 ans (50 ans pour les A.D.C.) ;
- Arrêt de l'allongement de la durée de cotisation ;
- Suppression de la décote ;
- Retour de la péréquation des pensions sur les salaires.

► Une véritable politique de l'emploi :

- Arrêt des suppressions d'emploi ;
- Augmentation du nombre d'embauches ;
- Remplacement avec anticipation de tous les départs afin de favoriser la transmission des compétences et des savoir-faire ;
- Ré-internalisation des charges de travail dans l'EPIC ;
- Régularisation au Statut de tous les cheminots sous contrat CDD, CDI et intérim ;
- Arrêt de la mobilité contrainte ;
- Maintien d'une formation générique et transverse permettant un véritable parcours professionnel ;
- Amélioration des conditions de travail et le respect de la réglementation du travail.

► Fret :

- Maintien de l'activité wagon isolé et des infrastructures notamment les triages sur la base des propositions de nos organisations ;
- Développement du Fret SNCF sur tout le territoire en réponse aux besoins économiques et aux enjeux environnementaux.

► Salaires et pensions :

- Préservation et amélioration du pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités ;
- Transformation de la prime de fin d'année en véritable treizième mois ;

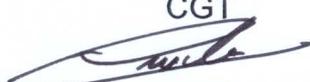
► Situation des cheminots ex-apprentis ou élèves :

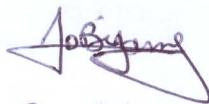
- Application de la mesure d'augmentation du traitement de 0,25 % par trimestre travaillé, conformément aux négociations actées dans le cadre de la réforme du régime spécial de retraite en 2007 ;

Les Fédérations Syndicales de cheminots signataires de ce préavis sont disponibles pour engager des discussions sérieuses répondant aux revendications exprimées dans ce préavis.

Si tel n'était pas le cas, vous porteriez l'entière responsabilité d'un conflit dans l'entreprise.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT

B. Guichard

UNSA

J.D. BIGARNE

Sud Rail

A. CAMBI

CFDT
A. FLORVAN
